

Le patron du Cedoc interpellé au B2

Le général Célestin Embinga, le patron de la Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI), ex-Cedoc, a été interpellé dimanche dernier par la police politique de junte militaro-putschiste au pouvoir au Gabon. Il a été conduit à la direction de la contre-ingérence militaire (B2). Officiellement, la junte reprocherait à cet officier « des détournements de fonds collectés par la DGDI ». Une « importante somme d'argent aurait été retrouvée chez lui », selon un membre de la junte. « Tout comme chez certains de ses proches. »

On ne peut pas exclure une opération de manipulation visant sa mise à l'écart. L'officier serait puni pour « sa relative tiédeur » dans la mise en œuvre des tueries de masse par le régime. D'ailleurs, le nom de ce général, qui savait convaincre les activistes de la société civile par le dialogue, ne figure pas dans la plainte que Jean Ping a transmise à la communauté internationale et à la Cour pénale internationale (CPI) au titre des personnes qu'il faut sanctionner suite aux massacres postélectorales. Selon nos sources, les officiers qui ne figurent pas sur cette liste sont soupçonnés par les autres – les criminels – de faire partie des hommes qui renseignent le camp de Jean Ping pour ficeler ses dossiers. Dans l'interpellation du général, hors de toute procédure légale, des sources assurent que BOA lui-même a donné l'ordre en lieu et place du procureur militaire qui est requis en pareille circonstance.

Par ailleurs, dans la psychose qui s'est emparée de la junte sur l'imminence d'un coup d'État militaire, elle pense que Célestin Embinga « serait favorable » à une telle issue aux côtés de Léon Paul Ngoulakia.